

Le service hivernal ATMB est déclenché de novembre à avril : les équipes sont prêtes à intervenir 24 heures sur 24

Après un hiver 2022-2023 exceptionnellement clément, les équipes d'ATMB déploient leur dispositif de service hivernal qui s'étend de novembre 2023 à avril 2024.

Basée sur une équipe de 200 professionnels et une flotte de 50 engins de déneigement, l'organisation hivernale permet leur activation en temps réel 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7.

Alertés par nos 17 stations météo le long de nos autoroutes et les prévisionnistes de Météo France, nos équipes sont mobilisées pour préparer la chaussée en cas de verglas ou d'alerte neigeuse, puis intervenir en convoi de chasse-neige lors des chutes de neige.

Le nouvel engin de déneigement « Snow-Kill » qui permet avec un seul camion le déneigement simultané des deux voies de circulation a fait ses preuves la saison dernière. Il continuera d'être testé sur le secteur Ouest de l'autoroute au niveau du centre d'exploitation d'Eloise.

Situé dans un cadre géographique culminant à près de 1 300 mètres d'altitude, les 130 km d'ATMB jouent un rôle clé pour la mobilité des habitants, des entreprises et des vacanciers.

Le « Snow-Kill » testé sur le secteur d'Eloise

Les chutes de neige du mois de décembre 2022 ont permis de tester sur les secteurs de Passy et de Bonneville le nouvel engin de déneigement « Snow-kill ». Pour rappel, il s'agit d'une remorque tractée par un camion équipé d'une lame à l'avant et capable de se décaler et se positionner en biais à 30° pour déneiger l'autre voie. Ainsi le camion déneige la voie de gauche et la remorque déneige la voie de droite.

Son efficacité a été approuvée par les équipes de la partie Est de notre réseau qui culmine à plus de 1 000 mètres d'altitude. Le début de l'année 2023 ayant connu peu de chute de neige, le camion n'a pu être testé par les équipes basées sur la partie Ouest de l'autoroute, à Eloise. Ce sera donc fait cet hiver.



©ATMB

Bilan 2022-2023 : un hiver très clément

La saison hivernale 2022-2023 a été relativement clémente, avec très peu de chutes de neige en plaine. Les équipes ATMB ont recensé 113 jours de températures négatives, soit 40 jours de moins que l'hiver précédent. A Passy, sur la Route Blanche, ce sont 26 jours de neige qui ont été constatés, du même ordre que la saison précédente. Deux opérations de tirs de déclenchement préventifs d'avalanches ont été effectuées pour protéger l'entrée française du Tunnel du Mont Blanc.

Sur le secteur d'Eloise, on a enregistré 7 jours de chutes de neige, contre 19 l'an dernier.

Le service hivernal : plus de 200 professionnels, 50 camions et engins, 17 stations météo, 6 artificiers

Garder l'autoroute et la Route Blanche "au noir" résulte d'un travail d'équipe de nos 200 professionnels toujours mobilisés. Quatre agents supplémentaires dans les centres d'exploitation ont été recrutés cette année.

Pour préparer la chaussée avant l'arrivée de la neige, puis la "pousser" lorsqu'elle est tombée, ATMB s'appuie sur **trois centres d'exploitation et deux bases hivernales** pour couvrir les 130 km de réseau. Ils sont situés à Eloise, Viry, Bonneville, Passy et aux Houches, d'où ils déploient une flotte de **50 camions et engins**.

En fonction de l'intensité des chutes de neige, nos équipes peuvent s'adapter et décider de ne déneiger qu'une seule voie pour permettre à nos camions des rotations plus rapides.

Nos équipes s'appuient également sur **17 stations météo** qui mesurent les conditions en temps réel (hygrométrie, chute des températures) pour anticiper au maximum les interventions. Chaque station est équipée d'un dispositif d'alarme qui se déclenche dès que la sonde détecte une anomalie, comme un risque de verglas. Les données de ces stations sont transmises à Météo France qui les intègre à ses propres prévisions pour nous fournir un pronostic personnalisé de la météo.

Le réseau compte aussi **6 artificiers chargés de déclencher des avalanches préventives** pour sécuriser l'accès au Tunnel du Mont Blanc. C'est un dispositif unique en France pour une société d'autoroute, qui permet d'assurer la sécurité des automobilistes.

Quelques conseils avant de prendre la route

Plus que jamais, rouler en sécurité sous la neige résulte d'un travail d'équipe entre nos femmes et hommes en jaune et les conducteurs. Nous sommes là pour préparer la chaussée lorsque les chutes sont annoncées et lorsque la neige tombe, tous nos chasse-neige sont déployés.

Les conducteurs jouent un rôle avec un véhicule équipé de pneus neige et une conduite souple. L'objectif est d'éviter tout blocage lié à des véhicules en travers ou des accidents : si les voies sont bloquées par des véhicules arrêtés, nos camions ne peuvent plus déneiger.

Avant de partir :

- Se renseigner sur la météo et sur les intempéries annoncées sur [Météo France](#) ou [Météo ciel](#). Si vous le pouvez, n'hésitez pas à reporter votre voyage en fonction des prévisions météo.
- Consulter les conditions du trafic en temps réel et nos webcams sur le site www.atmb.com/info-traffic-a40-rn205/
- Consulter les horaires d'ouverture du Tunnel du Mont Blanc sur www.tunnelmb.net/fr-FR/interruptions-et-prévisions
- Télécharger l'application [SOS autoroute](#) via [l'App Store](#) ou [Google Play](#).
- Equiper son véhicule pour traverser des zones de montagne : pneus neige ou hiver, chaînes, bombe antigel, raclette, couverture...
- Veiller à sécuriser le chargement des coffres de toit, porte-ski, etc. et déneiger le toit de son véhicule avant de prendre la route.
- Ne pas hésiter à reporter son voyage

Durant votre trajet, les règles d'or pour voyager l'hiver en toute sécurité :

- Respecter les consignes des panneaux lumineux et adoptez une conduite souple et apaisée.
- Il est interdit de doubler nos chasse-neige.
- Prendre des distances avec les véhicules qui vous précèdent, notamment lorsque la circulation se déroule en « accordéon » avec des zones de ralentissements.
- Ne jamais oublier que sur la RN205, même si les conducteurs disposent de deux voies, ils roulent sur une route de montagne : il est important de respecter les vitesses et de ne jamais couper les virages ;
- Être attentif aux panneaux lumineux sur la route et écouter les flashs spécifiques relayés sur [Autoroute Info 107.7 FM](#) ;

En Haute-Savoie, du 1^{er} novembre au 31 mars, les pneus neige ou hiver sont obligatoires.

En Val d'Aoste, du 15 octobre au 15 avril, les pneus neige ou hiver sont obligatoires sous peine d'amende.

Le port des chaînes est interdit au Tunnel du Mont Blanc et sur l'autoroute.

Télécharger la photo : [ici](#). (Lien disponible jusqu'au jeudi 30 novembre)

A propos d'ATMB :

La société Autoroutes et Tunnel du Mont Blanc (ATMB) est en veille permanente sur les nouveaux modes de transports. En traversant les montagnes et en rétrécissant le territoire, elle rapproche ses conducteurs en diminuant leur temps de trajets, tout en assurant leur sécurité.

Située au cœur des Alpes et au pied du Mont-Blanc, ATMB compte plus de 340 salariés pour l'Autoroute et la Route Blanches (A40 et RN205). Elle dessert aussi la Suisse par deux liaisons autoroutières transfrontalières (A411 et A41) et l'Italie, par le Tunnel du Mont-Blanc dont elle est concessionnaire avec son homologue italien SITMB.

ATMB est détenue par l'Etat, les collectivités territoriales et des actionnaires privés. Elle est titulaire d'un contrat de concession avec l'Etat français jusqu'en 2050.

CONTACT PRESSE

Céline Coudurier

Direction de la communication, de la transformation et des relations humaines d'ATMB

celine.coudurier@atmb.net

04 50 25 20 51 / 06 74 40 41 11